



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 01 novembre 2020

Frau Ursula von der Leyen
Présidente de la Commission de l'Union européenne
Bruxelles

Transmission électronique : ec-president-vdl@ec.europa.eu

Objet : Conférence sur l'Avenir de l'Europe : Réformer ou Abolir le traité EURATOM ?

Chère Présidente

La Communauté Européenne de l'Énergie Atomique, dite EURATOM, a été instituée par un traité signé le 25 mars 1957 par les six pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Sa mission était très claire : promouvoir le développement de l'industrie nucléaire en Europe. La CECA a été dissoute en 2002 et intégrée à la Communauté Européenne mais, 60 ans après sa création, le traité EURATOM continue d'exister en dehors du fonctionnement de l'Union Européenne.

Nous estimons que ce traité est antidémocratique : Euratom déroge au fonctionnement normal de l'Union Européenne. Le Parlement n'a qu'un rôle consultatif, alors que les décisions prises sont essentielles pour l'environnement et la santé de millions d'euro péens. L'initiative citoyenne européenne, ne s'applique pas à Euratom. Des décisions vitales pour notre avenir sont basées sur le travail d'experts anonymes qui ne rendent compte à personne.

Nous voyons que ce traité est obsolète : le traité EURATOM a été bâti il y a 63 ans sur l'idée que l'énergie nucléaire allait apporter la prospérité ; elle devait être sûre, propre et bon marché. C'était déjà contestable en 1957, année des catastrophes de Windscale (Royaume-Uni) et de Mayak (URSS). Ce n'est plus acceptable en 2020, après Tchernobyl et Fukushima, et les centaines de millions de tonnes de déchets radioactifs légués aux générations futures.

Nous observons un conflit d'intérêt néfaste à la protection des populations : alors qu'EURATOM est chargé de développer en Europe des industries nucléaires puissantes, c'est ce même traité qui définit les normes de protection contre les dangers de la radioactivité. Le conflit d'intérêt est criant, au détriment de la protection des populations.

Nous pensons que c'est un obstacle majeur au développement des énergies renouvelables : EURATOM, en drainant un volume considérable d'aides financières, restreint les investissements nécessaires aux solutions d'avenir que les citoyens européens plébiscitent et qui préservent les générations futures.

Sur ce constat, je vous demande de profiter de la Conférence sur l'avenir de l'Europe pour faire prendre les mesures nécessaires à réformer ou à abolir EURATOM. »

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cingal' with a stylized flourish underneath.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>